Changement Climatique et Assurance

Par Arthur Charpentier, Professeur UQAM

Impact du changement climatique

Au regard des données des 40 dernières années la fréquence des catastrophes météorologiques et climatiques ne cesse d'augmenter dans le monde. Et les pertes assurées également, en grande partie à cause du développement de l'assurance. La croissance économique, l'augmentation des richesses, l'industrialisation de zones vulnérables et la concentration des populations expliquent une grande partie de l'augmentation, comme le note Botzen *et al.* (2010).

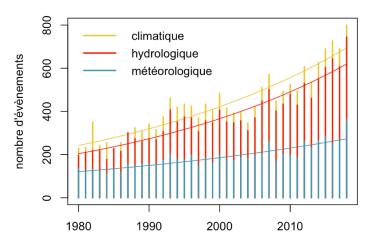


Figure 1 : Nombre de catastrophes météorologiques et climatiques dans le monde, à partir des données de Munich Re (2019).

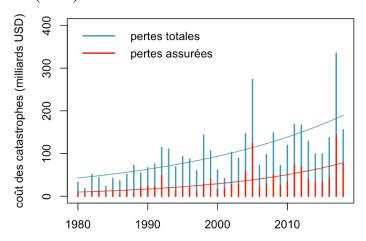


Figure 2 : Montants des sinistres causés par les catastrophes météorologiques et climatiques dans le monde, à partir des données de Munich Re (2019).

Les liens entre cette augmentation de la fréquence et de la gravité de ces catastrophes (allant des vagues de chaleur aux épisodes froids, des sécheresses aux pluies diluviennes, ou encore aux tempêtes et ouragans) et le changement climatique sont encore mal connus. Comme le notait IPCC (2013), de faibles changements sur la distribution moyenne des températures

peuvent avoir de gros impacts sur les quantiles élevés. Au cours des 10 dernières années, le coût moyenne des aléas naturels en France s'élève à presque 3 milliards d'euros par an, et ce, pour les seuls assureurs. Et lors de la COP21, les assureurs français estimaient que ce coût pourrait doubler dans les prochaines années (en euros constants), la moitié de cette charge étant expliquée par des facteurs liés aux évolutions socio-économiques (augmentation de la somme assurée en grande partie, mais aussi migration vers des zones à risque), et la moitié étant expliquée par des facteurs liés au changement climatique.

Mais au-delà de ces catastrophes, le changement climatique impacte tous les secteurs de l'assurance. L'augmentation des précipitations en Europe (non seulement en moyenne, mais aussi avec une hausse des crues éclair) va affecter les infrastructures souterraines, ou situées à proximité des cours d'eau. Les propriétés situées sur les côtes sont menacées par l'élévation du niveau des mers. Les risques liés aux inondations constituent une catégorie de catastrophe très impactée par le changement climatique, en particulier les risques de submersion marine et les inondations par débordement et ruissellement. Un autre risque est celui lié aux sécheresses, qui endommage aussi les bâtiments par affaissement des sols. La canicule de l'été 2003 en France a causé une hausse des réclamations en assurance construction de l'ordre de 20 %. En assurance vie, la canicule de 2003, exceptionnelle par sa durée, a là aussi montré l'impact potentiel du changement climatique sur les personnes les plus vulnérables (enfants très jeunes, personnes âgées, et malades chroniques). L'assurance agricole est également impactée par les sécheresses et les inondations. Les sécheresses augmentent aussi le risque d'incendie, pouvant détruire forêts et récoltes.

La couverture du risque, entre assureurs et état

Les assureurs se sont efforcés d'offrir des couvertures dans la mesure du possible. Ces solutions font souvent intervenir les compagnies d'assurance. Dans certains pays, les assureurs n'interviennent pas, et c'est l'État qui prend à sa charge les sinistres (à partir du budget ou d'un fonds spécifique alimenté par une taxe sur les contrats d'assurance). Dans le cas de la France, il existe un mécanisme mixte, appelé mécanisme Cat Nat, basé sur un mélange d'assurance obligatoire et d'intervention publique. Ce subtil équilibre entre les assureurs privés et ; état évolue dans le temps, car tous ont peur des conséquences financières des catastrophes. En particulier, l'état qui avait offert sa caution – par exemple en tant qu' « assureur en dernier ressort » dans le mécanisme français – se voit contraint de faire figurer cet engagement dans son budget.

Les assureurs sont d'autant plus impliqués que les mesures de prévention, qui doivent être pris au niveau collectif, peuvent avoir un impact très important sur le risque, avec un coût négligeable par rapport aux gains. En 2004, la Banque Mondiale avait ainsi calculé que pour toutes les catastrophes naturelles survenues dans les années 1990, 40 milliards d'€ investis dans des mesures de prévention auraient permis de réduire le coût total de 280 milliards d'€. On retrouve le même ordre de grandeur lorsque l'Association of British Insurers déclarait que chaque livre sterling dépensée dans des mesures de prévention permettrait d'économiser 6 livres sterling en coûts de réparation, lors d'inondations.

Botzen, W. J. W., van den Bergh, J. C. J. M., and Bouwer, L. M. (2010). Climate change and increased risk for the insurance sector: a global perspective and an assessment for the netherlands. Natural Hazards, 52(3), 577–598.

Munich Re NatCatSERVICE https://www.munichre.com/en/solutions/for-industry-clients/natcatservice.html